



Réunion plénière du CAC du samedi 17 janvier 2015

Exposé introductif Didier Minot

Cette journée a été décidée le 3 octobre 2014 (date de la dernière plénière). L'objectif était de faire le point sur les chantiers en cours et décider des orientations pour l'année 2015, notamment l'organisation du printemps des associations citoyennes axé sur les mobilisations locales et en région.

Première question : comment orienter les chantiers lancés depuis octobre ?

Depuis le mois d'octobre, plusieurs actions ont été menées, plusieurs chantiers ont été lancés :

- La mise en place d'un **chantier de mutualisation des expériences et d'observations des difficultés associatives**, qui a tenu de réunion avec au total une dizaine de personnes mobilisées en Île-de-France et plusieurs prêtes à le faire en région. 320 expériences ont été repérées, une cinquantaine d'entre elles font l'objet de fiches descriptives, pas encore mise en ligne sur le site Internet.
- Une **réflexion sur la financiarisation de l'action sociale** et plus largement de l'action associative, avec une soirée débat le 27 novembre et d'un groupe de travail qui doit se réunir à nouveau à la fin du mois de janvier. Cette réflexion rassemble de façon convergente de nombreux réseaux, le Mouvement associatif, l'UNIOPSS, la FNARS, etc... avec une soixantaine de participants à la soirée débat.
- Une **participation très active à l'examen du nouveau projet de circulaire Valls**, qui doit remplacer la circulaire Fillon. Nous ne sommes pas conviés aux réunions interministérielles, mais nous travaillons avec le Mouvement associatif et le RTES pour parvenir à des positions communes.
- **La poursuite de la mobilisation** pour dénoncer les restrictions budgétaires et leurs conséquences, avec en particulier une manifestation devant l'Assemblée nationale le 6 novembre, au moment du vote du budget, une lettre à tous les députés et de nombreuses interventions dans les médias. En retour, nous avons été attaqués, parfois durement, parfois maladroitement, avec des arguments qu'on retrouve au niveau des pouvoirs publics, de certains mouvements associatifs et de chercheurs. De façon plus large une offensive se développe pour promouvoir une conception entrepreneuriale de l'action associative. Nous sommes donc entrés dans la bataille des idées.
- **Les mobilisations locales commencent à se multiplier** dans un certain nombre de départements, notamment quand des décisions de baisse massive des crédits sont prises par des collectivités, comme à Romans, dans le Gard, à Quimper, etc.

Le premier objectif de cette journée est de faire le point sur ces chantiers. Ce sera l'objet des ateliers de ce matin.

Deuxième question : comment organiser le printemps des associations citoyennes ?

Le second objectif était d'organiser le printemps des associations citoyennes, du 21 mars au 21 juin 2015. Une des principales conclusions de la réunion du 3 octobre était, tout en continuant à réaliser un travail d'**analyse et d'alerte sur les risques des décisions actuelles**, de développer un discours davantage centré sur **les valeurs du mouvement associatif et ses apports à la société**, de souligner la créativité des associations sur le terrain, qui répondent de façon efficace, adaptée et participative à d'innombrables besoins qui ne seraient plus satisfaits si ces associations venaient à disparaître. Pour mobiliser positivement, il faut montrer qu'il existe des alternatives.

Pour cela, il a été décidé d'organiser un nouveau printemps des associations citoyennes, afin de :

- mettre en réseau des initiatives locales pour favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation au niveau local, et créer une culture commune ;
- mobiliser les associations pour refuser leur inacceptable disparition et peser sur les décisions ;

- informer largement la population et les associations, développer une prise de conscience à grande échelle ;
- favoriser l'essaimage des prises de conscience, en s'appuyant sur les analyses du collectif et les pratiques de résistance ;
- renforcer une volonté commune afin d'avoir le poids nécessaire pour dialoguer avec les élus.

3^{ème} question : comment infléchir notre action après les mobilisations du 11 janvier ?

Ces deux objectifs restent d'actualité. Mais depuis une semaine **le climat a changé**, 3 à 4 millions de personnes se sont mobilisées le 11 janvier, de tous bords, de toutes origines, de toutes conditions sociales, pour défendre la liberté d'expression et tous les droits fondamentaux. Même si ce mouvement n'est pas dépourvu d'ambiguïtés, il y a une grande convergence entre les aspirations qui se sont exprimées et l'action menée par le collectif depuis quatre ans. Nous avons rédigé mardi un projet de texte, que nous avons distribué uniquement à la plénière, et qui dit en substance que la **montée de la violence n'est pas sans cause** et doit être mise en relation avec les atteintes à la liberté et à la démocratie, avec le fait que la loi des marchés financiers est imposée au monde entier au détriment de l'intérêt général, etc... **Ce qui menace la démocratie, ce n'est pas seulement une attaque contre la liberté d'expression, mais les multiples mesures qui affaiblissent les espaces de débats publics** (les journaux, les écoles, les associations, comités d'entreprise, etc.).

On sent bien qu'il est nécessaire de maintenir cette mobilisation, déjà détournée au service d'une politique sécuritaire qui ne touche pas aux causes des montées de la violence. La multiplication des débats est salubre, mais la question est de savoir comment ? Les associations doivent s'impliquer pour favoriser la participation citoyenne, dans un cadre ouvert à tous, C'est l'ensemble des citoyens qu'il est nécessaire de mobiliser dans des démarches ouvertes, et non les seules associations entre elles. Car pour beaucoup de citoyens les associations ayant pignon sur rue font partie des institutions. Le collectif n'a pas vocation à impulser un tel mouvement, mais il peut contribuer avec d'autres à un mouvement plus large. Là où les associations souhaitent agir, il doit pouvoir apporter de la ressource, des intervenants, de l'appui à la mise en place, un répertoire des actions possibles. Il peut aussi organiser la remontée des actions qui apparaissent et les relayer de façon à amplifier une dynamique. Il y a interférence avec le printemps des associations citoyennes que nous avons prévues. **Comment cette situation nouvelle enrichit notre projet de printemps des associations citoyennes ? Comment faut-il infléchir notre action ?** C'est l'objet du débat de fin de journée.

Quatrième question : comment nous organiser de façon participative dans les prochains mois avec des moyens réduits ?

Enfin, nous avons décidé au mois d'octobre d'aller vers un réseau plus participatif, dans lequel l'essentiel des tâches est assuré par ses membres. Nous avons commencé à solliciter la participation de chacun. Nous avons élargi la mobilisation avec les groupes de travail qui se sont mis en place et beaucoup répondent présents quand nous les sollicitons. Cependant, quand les bonnes volontés se manifestent, nous avons des difficultés à proposer des tâches précises et à animer la mobilisation, car de nouvelles priorités et événements externes viennent en permanence accaparer l'équipe d'organisation.

Cette question va devenir plus aiguë avec le départ de Thomas, qui n'a pas renouvelé son contrat venant à échéance pour prendre la direction d'un centre social à Paris le 15 février. De plus, le budget 2015 n'est toujours pas bouclé pour pouvoir accueillir un deuxième salarié dès maintenant.

Par ailleurs, alors que j'assume un certain nombre de tâches, je souhaite à partir de septembre me centrer davantage sur la réflexion et passer la main sur le travail opérationnel. Il faut donc que nous inventions un fonctionnement plus économe, comme beaucoup d'autres, alors que les besoins s'accroissent. Il faut redéfinir un nouveau mode d'organisation. Nous avons besoin à la fois de personnes disponibles à titre individuel et d'une participation plus active des réseaux et des associations. Philippe Berthelot, qui est l'ancien président de l'UFISC et ancien directeur de la FEDELIMA, est prêt à nous donner un coup de main opérationnel pour quelques mois, pour nous aider à trouver un mode de faire plus participatif, qui repose davantage sur l'ensemble du réseau..

Dans l'immédiat, la question va être de savoir comment organiser l'appui du collectif aux dynamiques locales, de quelle manière faut-il répondre aux sollicitations et s'engager dans les différents dossiers qui émergent. Un des ateliers de cet après-midi traitera de cette question.